



# Outillage motorisé de bricolage et jardinage

## Fabricants, importateurs et distributeurs d'outillages motorisés de bricolage et de jardinage, vous avez besoin de :

- > Concevoir, sélectionner ou acheter des produits conformes aux réglementations les plus récentes, pour être en mesure de les commercialiser sur le marché européen.
- > Apposer le marquage CE.
- > Vérifier que le niveau de qualité et de sécurité requis est atteint.
- > Effectuer des essais de performance, des essais comparatifs ou des revues de collection axés sur les performances.
- > Confier vos autocontrôles à un prestataire spécialisé, évaluer vos fournisseurs.
- > Suivre les évolutions réglementaires et normatives et connaître les points clés des directives applicables aux outils de bricolage-jardinage (professionnels ou grand public).

### En réponse à ces enjeux, le LNE :

- > Vous aide à déterminer les réglementations applicables à vos produits à partir de leur descriptif technique ou d'échantillons.
- > Vous conseille sur la démarche la plus appropriée à l'évaluation de conformité (normes, assurance qualité...).
- > Réalise l'ensemble des essais normalisés ou prestations nécessaires pour valider la conformité de vos matériels aux directives européennes, qui vous permettent notamment d'apposer le marquage CE.
- > Réalise les essais complets ou partiels en fonction du stade de développement du produit (essais de sécurité électrique, de compatibilité électromagnétique, de bruit, mécaniques).
- > Évalue la conformité technique aux exigences essentielles des directives à partir d'un dossier technique et de l'examen d'un échantillon.
- > Vous apporte une assistance technique : investigation, mise en conformité des produits, audits, revues de collections, veille réglementaire, formations adaptées.
- > Vous aide dans la phase de conception du produit : vérifications de notices, évaluations de performance, essais d'usage avec ou sans panels d'utilisateurs, évaluations en ergonomie.



## Pourquoi choisir le LNE ?

- > Des équipements de tests performants pour réaliser les essais de conformité dans le domaine des outils électriques de bricolage et de jardinage.
- > Des équipes d'experts pluridisciplinaires à même de proposer des prestations d'assistance technique et réglementaire et d'aide à la conception du produit.
- > Le LNE est accrédité COFRAC\* et organisme notifié pour l'application de la directive bruit «outdoor» 2000/14/CE.
- > Un statut d'organisme de recherche qui vous permet de financer vos projets de développement grâce au Crédit Impôt-Recherche (CIR).
- > Laboratoire de référence en métrologie, il contribue à l'amélioration des mesures industrielles.

\* Liste des accréditations COFRAC consultable sur [www.lne.fr](http://www.lne.fr)

### PRINCIPAUX PRODUITS CONCERNÉS

#### JARDINAGE

Tondeuses • Coupe-bordures • Scarificateurs • Débroussailleuses • Taille-haies...

#### OUTILLAGE

Outils électroportatifs : perceuses, ponceuses, scies... • Groupes électrogènes • Compresseurs • Bétonnières...

### Contactez directement notre Service Clients

Tél. : 01 30 69 10 00

### Ou écrivez lui

Service Clients

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Zone d'activités Trappes-Elancourt

29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex

Fax : 01 30 69 12 34 - E-mail : [conso@lne.fr](mailto:conso@lne.fr)

[www.lne.fr](http://www.lne.fr)